

permettre les contacts entre ces minorités et les groupes de même ethnie dans d'autres pays.

- Nous nous sommes engagés à veiller à ce que nul ne fasse l'objet d'une arrestation, d'une détention ou d'un exil arbitraires, à améliorer le traitement des détenus et à protéger les personnes contre toute pratique psychiatrique abusive.
- Nous avons pris l'engagement de respecter le droit de chacun à la liberté de circulation à l'intérieur de chaque État et entre les États, et avons expressément reconnu le droit de chacun de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays, l'exercice de ce droit ne pouvant être restreint que de façon exceptionnelle.
- Nous avons convenu de prendre un ensemble de mesures pour lever les obstacles bureaucratiques à la réunification des familles et aux voyages à caractère familial, de publier la législation et la réglementation relatives aux droits de l'homme et de garantir à chacun des voies de recours efficaces, de respecter les souhaits des requérants en ce qui concerne à la fois la durée du voyage et le pays de destination, de lever les restrictions imposées aux déplacements, de veiller à ce que les requérants n'aient pas à souffrir du fait qu'un membre de leur famille ait pu violer la réglementation applicable au contrôle des sorties, de statuer sur les demandes de voyage dans des délais stricts, et de trouver, dans un délai très court, des solutions à toutes les demandes de voyage restées en suspens à la conclusion de la Réunion de Vienne.
- Nous avons reconnu la différence qualitative entre le droit de quitter tout pays et les engagements pratiques se rapportant à la politique d'entrée.
- Nous avons franchi un grand pas pour ce qui est d'éviter que les États invoquent des motifs de sécurité nationale pour imposer des restrictions arbitraires aux personnes désireuses d'exercer leur droit de quitter le pays. Quant aux refuzniks de longue date, il est maintenant convenu que le calcul de tout délai restrictif prendra en compte, à titre rétroactif, le temps écoulé depuis leur dernière participation à des activités touchant la sécurité nationale.